

**COMMUNICATION**

communication@rhne.ch  
tél. 032 713 30 44

**COMMUNICATION AUX MEDIAS**

# Le développement de soins ambulatoires de proximité au cœur de la stratégie du RHNe

***Intégrés dans les options stratégiques 2026-2030, les projets Réso.ne et Monruz visent tous deux à renforcer le maillage ambulatoire, développer les soins de proximité et favoriser la formation de la relève en matière de médecine de premier recours.***

Le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) sort de ses murs pour offrir des soins ambulatoires de proximité à la population neuchâteloise. Cette ambition, au cœur des options stratégiques 2026-2030 transmises au Conseil d'Etat en décembre dernier, est concrétisée par les projets Réso.ne et Monruz. Objectif : resserrer le maillage ambulatoire avec deux centres urbains à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, assortis d'un réseau de maisons de santé réparties sur le territoire cantonal. De quoi renforcer la proximité, fluidifier les parcours de soins et soulager les services hospitaliers qui doivent se concentrer sur les patients qui nécessitent réellement leur infrastructure.

Société qui appartient à 100% au RHNe suite à la reprise des activités du Groupe Santé Volta en décembre 2025, Réso.ne exploite des maisons de santé à La Chaux-de-Fonds, Fleurier, Neuchâtel (Les Cadolles) et aux Geneveys-sur-Coffrane. La création de la nouvelle entité publique a permis de maintenir une prise en charge de proximité, particulièrement importante pour une population vieillissante. Elle ouvre la porte au développement de synergies en matière de formation postgrade en lien direct avec le RHNe. Un point essentiel, alors que les projections montrent que le nombre de spécialistes en médecine interne générale se réduira de près 40% d'ici 2033.

Les centres ambulatoires de Réso.ne ont pour objectif de rassembler des médecins généralistes et ponctuellement des spécialistes selon le besoin des régions. « L'idée est de créer des pôles de santé pluridisciplinaires, en collaboration avec les autres établissements autonomes de droit public (EADP), précise le Prof Philippe Eckert, président du conseil d'administration du RHNe. On peut imaginer des consultations de psychiatrie ambulatoire proposées par le CNP ou l'accueil d'antennes de NOMAD pour les soins à domicile ou d'AROSS pour l'orientation et le soutien. »

Plusieurs hôpitaux suisses ont déjà développé les soins ambulatoires de proximité « hors les murs de l'hôpital ». C'est le cas de l'EHC, à Morges, et du Centre hospitalier de Bienne (CHB), tout deux partenaires du RHNe au sein du Réseau Bleu. Le premier a racheté une vingtaine de structures ambulatoires ; le second a développé les soins ambulatoires via les centres Medin, dont l'un est situé au centre-ville de Bienne, à côté de la gare CFF.

Le projet de pôle ambulatoire à Monruz s'inscrit dans la même logique. La mise en exploitation, prévue à l'été 2028, permettra de regrouper des prestations ambulatoires spécialisées sous un seul toit, sur une surface d'environ 4500 m<sup>2</sup>. Le plan d'occupation des locaux, actuellement en cours de finalisation, sera connu à la fin du mois de juin. Une certitude à ce stade : le pôle disposera de prestations de pointe en matière de radiologie ambulatoire, avec CT Scan et IRM. Le regroupement de consultations ambulatoires à Monruz permettra de désengorger le site de Pourtalès et de rationaliser les flux de patient-e-s.

Outre ces deux projets structurants, le RHNe poursuit l'amélioration de son efficacité opérationnelle, qu'il s'agisse du circuit de chirurgie ambulatoire du site de La Chaux-de-Fonds ou du projet de reengineering qui concerne la réadaptation et l'organisation des policliniques. Ces travaux vont se poursuivre durant l'année 2026. Les regroupements d'activités stationnaires prévues dans les options stratégiques 2026-2030 seront mises en œuvre dans le courant de l'année 2027, sous réserve de l'approbation des autorités politiques.

## **Un déficit de 12,4 millions pour le budget 2026**

Le budget 2026 du RHNe présente un déficit de 12.4 millions (soit 2.6% du budget d'exploitation) en dépit d'un programme de mesures d'amélioration du résultat pour un montant total de 15 millions de francs. Si le résultat reste très déficitaire, il s'inscrit dans une amélioration constante : le déficit comptable est passé de 34.5 millions de francs (hors financements extraordinaires de l'Etat) en 2023, à 28 millions en 2024 et à 20 millions en 2025 (projection à fin novembre). Une tendance qui montre que le chemin du retour à l'équilibre est emprunté.

Le chiffre d'affaires 2026 atteint ainsi 461 millions de francs, en augmentation de 1.5% par rapport aux projections 2025. Le RHNe devra composer en 2026 avec de nouvelles contraintes financières exogènes qui péjoreront la situation financière d'environ 5.6 millions de francs. Les adaptations salariales liées à l'augmentation automatique des échelons prévue dans les conventions collectives de travail représentent près de 3 millions supplémentaires. D'autres éléments contribuent encore à la détérioration du résultat, notamment les frais informatiques (+580'000.-). A noter encore qu'aucune indexation des salaires n'est prévue pour 2026.

Le budget 2026 prévoit un effectif moyen de de 2'360.4 collaborateurs-trices, en augmentation de 1.2 EPT par rapport au budget 2025. Ce dernier ne tenait pas compte des ressources supplémentaires engagées spécifiquement pour les besoins de Volta/Réso.ne (engagements par le RHNe et mise à disposition de Volta/Réso.ne) et des lits C (augmentation de 18.5 EPT).

Au vu des inconnues encore importantes liées à l'introduction du TARDOC et des forfaits ambulatoires le 1er janvier dernier, l'hypothèse est posée que ce changement s'avérera neutre sur le plan financier. Un choix également effectué par la majorité des hôpitaux suisses.

Neuchâtel, le 29 janvier 2026

**Le service communication répond à vos questions au 032 713 30 44**